

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix des droits humains du CCBE 2021

09/12/2021

Le Prix des droits humains du CCBE 2021 est décerné aux avocats biélorusses Lilya Vlasova, Maksim Znak, Dmitry Laevski et Leanid Sudalenko ainsi qu'à tous les avocats en danger en Afghanistan.

La cérémonie de remise du prix aura lieu le 10 décembre prochain lors de la session plénière du CCBE avec la participation, en tant qu'orateur principal, de la **Haute Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**, Michelle Bachelet, par le biais d'un message vidéo.

Les quatre **avocats biélorusses** qui reçoivent le prix se sont distingués par leur courage, leur détermination et leur engagement à défendre les droits fondamentaux des citoyens et l'état de droit en Biélorussie. Le CCBE souhaite apporter son soutien à tous les avocats biélorusses qui luttent pour le respect de l'état de droit et des valeurs fondamentales de la profession d'avocat tout en risquant leur liberté et leur possibilité d'exercer. Les quatre lauréats du prix sont victimes de harcèlement judiciaire en raison de leurs activités légitimes en tant qu'avocats. Ils sont tous actuellement empêchés d'exercer leur profession : **trois d'entre eux sont actuellement en détention, le quatrième a été radié du barreau.**

Lilya Vlasova a été arrêtée le 31 août 2020 et reste en détention à ce jour malgré les protestations de plusieurs organisations internationales d'avocats.

Maksim Znak a représenté de nombreux clients dans des affaires politiquement sensibles et a été condamné à 10 ans de prison après un an de détention provisoire. Il est toujours détenu.

Leanid Sudalenko, qui représentait des défenseurs et des militants des droits humains, a été arrêté le 18 janvier 2021 pour "organisation, financement, formation et préparation d'actions portant gravement atteinte à l'ordre public et financement de telles activités". Il est actuellement détenu.

Dmitry Laevski est un avocat réputé qui s'est exprimé sur la situation de l'état de droit, de l'indépendance du pouvoir judiciaire, de la profession d'avocat et du droit à la défense en Biélorussie. Il a représenté plusieurs prisonniers politiques devant les tribunaux. Victime de pressions indues depuis plusieurs années, il a été officiellement radié du barreau le 9 juillet 2021 après deux procédures disciplinaires à son encontre.

Veillez consulter le [document de référence](#) pour plus d'informations sur les quatre avocats biélorusses.

En outre, un prix exceptionnel des droits humains est également décerné par le CCBE à tous les **avocats en danger en Afghanistan**. Le CCBE souhaite sensibiliser la communauté internationale à l'urgente nécessité de fournir une protection adéquate à ces avocats en danger qui sont à l'avant-garde de la défense des droits fondamentaux des citoyens afghans. Il est également important de souligner la nécessité d'une profession d'avocat et d'un barreau indépendant en Afghanistan afin de préserver l'indépendance et l'intégrité de l'administration de la justice et de l'état de droit.

Pour plus d'informations sur la situation de la profession d'avocat en Afghanistan, veuillez consulter le [document de référence](#) du CCBE ainsi que [l'appel conjoint en faveur des avocats en danger en Afghanistan](#) (10/11/2021) et la [lettre du CCBE appelant à la reconnaissance d'un barreau indépendant en Afghanistan](#) (25/11/2021).

À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays et, à travers eux, plus d'un million d'avocats européens. Plus d'informations sur le Prix des droits de l'homme du CCBE et les anciens lauréats sont disponibles [ici](#).

Pour plus d'information,
contacter Karine Métayer
Chef de la communication
+32 (0)2 234 65 10
metayer@ccbe.eu